

LE MANQUE D'EFFECTIFS AU SEIN DE LA DIVISION NATURE ET FORÊTS DU MINISTÈRE DE LA RÉGION WALLONNE

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Le problème du manque d'effectifs au sein de la DNF n'est pas neuf. D'autres problèmes peuvent également être relevés comme une «sur-diversification» des tâches confiées aux agents sans réévaluation du cadre ; un cadre organique non adapté aux réalités de la vie quotidienne des agents; une impossibilité de recrutement statutaire anticipatif au départ à la pension du personnel statutaire ou encore une moyenne d'âge assez élevée au sein de la population des préposés forestiers contractuels. Monsieur le Ministre, pourriez-vous me faire savoir si vous avez sollicité un audit ou une quelconque autre étude relatif aux ressources humaines au sein de cette division ? Avez-vous pu établir la cause de ces différents problèmes? Quelles sont vos intentions d'action à court et à long terme ?*

M. Philippe Courard, *Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique.* – *Le manque de personnel à la DNF m'interpelle autant que vous. Dernièrement, le Gouvernement a lancé le plan de recrutement 2005, mais il est d'ores et déjà évident que ces premiers apports d'effectifs neufs ne suffiront pas à combler les places inoccupées. Sur 15 recrutements qu'il est possible d'opérer à partir de l'enveloppe qui est attribuée à mon collègue Benoît Lutgen, quatre sont affectés à la DNF. Votre question reprend d'autres constats que le manque de personnel. Un groupe de travail actuellement en place au niveau des ministères wallons est notamment chargé de déposer des propositions afin de rendre la procédure de recrutement la plus efficace possible. Vos autres constats se rapportent à une restructuration de la DNF. Cette réorganisation, qui n'enlève rien à l'insuffisance globale des moyens humains, devrait aboutir, selon mon Collègue Benoît Lutgen, à un redécoupage des circonscriptions territoriales correspondant mieux aux actuelles fonctions écologiques, économiques, sociales et récréatives du patrimoine naturel. Cette réforme s'emploiera également à fournir un meilleur appui technique aux hommes de terrain. La Division Nature et Forêts ne manque pas de*

compétences et de motivation, mais il paraît nécessaire d'envisager un ensemble de solutions aux carences révélées, afin de mieux faire correspondre effectifs disponibles et missions à accomplir. Je reste attentif à leurs besoins. J'espère que les engagements supplémentaires ainsi que la réforme initiée apporteront les réponses aux problèmes que vous évoquez.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Je prends bonne note de votre réponse. J'espère que la réforme du Ministre Lutgen avancera. J'interpellerai M. le Ministre Lutgen sur les objectifs de sa réforme.*

**Parlement Wallon – séance publique de Commission des Affaires intérieures et de la Fonction
publique – Mardi 17 mai 2005**